Image not found or type unknown

Valorisation de part de SCI

Par **Verseau40**, le **08/06/2021** à **10:56**

Bonjour,

Nous avons en projet l'acquisition d'une propriété comportant 3 bâtiments. Nous pensons faire une Sci familiale pour l'acquisition (ma femme et moi, son frère et sa femme). Ceci pour nous permettre d'acquérir une plus grosse propriété.
Nos associés (mon beau frère et sa femme) souhaitent investir surtout pour nous aider.
Le but est de revendre un batiment dans un premier temps et ensuite de pouvoir leur racheter leurs parts.

Comment faire pour éviter une trop grosse valorisation de la part qui nous empêcherait de leur racheter leurs parts ?

Je vais être plus concret :

Valeur d'acquisition totale : 270 k€ (répartition des parts 50 / 50)

Revente possible d'un bâtiment : 100 k€

Autre question, un apport par compte d'associé permet il de baisser la valeur de la part puisque c'est une dette ?

Merci pour vos réponses...

Bonne journée à tous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés